



# L'ECHO de l'Interco

Bulletin d'information de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles

N°14 Décembre 2011



## Édito

La crise financière, économique, écologique et sociale que nous traversons nous oblige à être toujours plus à l'écoute, plus attentif, plus prudent. La sauvegarde de l'intérêt de notre territoire ne doit pas pour autant subir l'attentisme que pourrait induire le

principe de précaution. Maintenir notre cap, trouver des solutions innovantes mais maîtrisées, gérer l'intérêt général sans le bafouer, porter haut les couleurs de notre territoire et interpeller d'une seule voix les autorités départementales, régionales et nationales pour faire entendre nos besoins. C'est dans ce sens que nous avons travaillé cette année et que nous souhaitons poursuivre en 2012. **2012** sera donc une année de décision sur les différentes études lancées : un audit sur le fonctionnement des bassins nautiques permettant d'optimiser au mieux leur exploitation ; une étude sur le programme local de l'habitat, un projet véritablement communautaire, qui permettra de dégager les axes d'une politique équilibrée de l'habitat ; les conclusions du schéma prospectif d'alimentation en eau potable du territoire ; un diagnostic sur le fonctionnement des réseaux d'assainissement avec une mise à jour de l'actuel schéma directeur puis enfin, une étude sur la signalétique dans le cadre du FISAC. Si ces études offrent une lecture plus pragmatique de nos besoins, d'autres outils se sont imposés pour rationaliser nos investissements comme la finalisation du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) qui

nous permettra une meilleure répartition des dépenses sur les années à venir et un **Débat d'Orientation Budgétaire (DOB)** plus efficace.

**2012** sera aussi une année de projets, avec l'extension de l'école élémentaire d'Allonzier la Caille, la construction d'une école élémentaire à Villy-le-Bouveret, les travaux réglementaires liés à l'étude sur l'accessibilité et les travaux indispensables liés au diagnostic énergétique des bâtiments publics.

Bien sûr, le renforcement des réseaux d'eau potable et d'assainissement sera poursuivi conformément au schéma directeur : l'assainissement de notre territoire est un chantier dont nous devons mesurer tous les paramètres, écologiques mais aussi sociaux et économiques afin de répondre au projet de développement de chaque commune en harmonie avec les conclusions du Schéma Directeur d'Assainissement et les contraintes imposées par le milieu récepteur. Nous nous sommes engagés dans cette réflexion et nous mènerons le projet à bien dans l'intérêt de tous.

Loin des toutes polémiques, la fin d'année marque, quoi qu'il en soit, un moment de pause, un moment de fêtes, des instants conviviaux en famille et entre amis que je vous souhaite heureux.

Permettez-moi, chers concitoyens, de vous présenter tous mes meilleurs vœux de santé, de bonheur pour vous et vos proches.

**Gilles Pecci**

Président de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles

## Sommaire

- ÉDITO
- GUIDE DES ASSOCIATIONS
- STEP ALLONZIER LA CAILLE
- SCOLAIRE - PETIT ENFANCE
- TRI SÉLECTIF
- BRÈVES ET AGENDA
- CUVAT

COMMUNAUTÉ DE  
COMMUNES DU PAYS DE  
CRUSEILLES

Bureaux :  
268 route du Suet  
74350 CRUSEILLES

Tél. : 04 50 08 16 16  
Fax : 04 50 08 16 20

E-mail :  
ccpc@ccpaysdecruseilles.org  
Site :  
www.ccpaysdecruseilles.org



## Le guide des associations

La Communauté de Communes du Pays de Cruseilles a édité le premier guide des associations du territoire. Vous y découvrirez les coordonnées des responsables d'association et les informations nécessaires pour bien choisir vos activités. De nombreuses associations sont présentes sur notre territoire et sont toutes plus diversifiées les unes que les autres : loisirs et culturel, solidarité, seniors, enfance, sports, animations... L'annuaire regroupe plus de 132 associations, qui se sont elles-mêmes présentées à travers un questionnaire de la Communauté de Communes.

Le guide sera distribué début décembre en boîtes aux lettres. Les associations sont également présentes dans la rubrique « infos pratiques » du site internet de la CCPC [www.ccpaysdecruseilles.org](http://www.ccpaysdecruseilles.org).

# La Station d'Épuration d'Allonzier la Caille

Conscient des enjeux que revêt la protection du milieu naturel et donc de l'intérêt de l'assainissement, la CCPC a élaboré, dès 1996, un schéma directeur d'assainissement collectif et s'est efforcée de mettre en œuvre les actions nécessaires pour respecter ses engagements.

En 2010, la Collectivité était fière d'inaugurer la station d'épuration du SAPPEY, étape importante dans l'assainissement du territoire, puisqu'elle marque la fin de la collecte et du traitement de l'ensemble des chefs-lieux du territoire (soit près de 2 millions d'euros d'investissement par an depuis plusieurs années).

La priorité porte désormais sur le maillon essentiel de l'assainissement des Communes d'ALLONZIER LA CAILLE, CRUSEILLES, CUVAT et VILLY-LE-PELLOUX : la station d'épuration d'Allonzier la Caille. Datant de 1974, cet équipement nécessite de gros travaux de mise en conformité et d'extension.

Après plusieurs relances des services de l'État dès 2005 sur la saturation possible de l'équipement, l'obligation de mettre en adéquation les capacités de la STEP et les documents d'urbanisme (révision n°2 PLU de Cruseilles 2007), et l'évolution de la réglementation, la CCPC a dû s'engager sur la réalisation de l'extension et de la remise en conformité de la STEP d'Allonzier. En 2007, cet engagement a été pris avec l'assentiment de l'ensemble des communes du territoire et des services de l'État (Agence de l'Eau, DDT, Conseil Général, Préfecture, ARS...).

L'ensemble des démarches nécessaires à l'avancement du dossier a été soumis et approuvé régulièrement par l'assemblée délibérante (vote des budgets, demandes de subvention, acquisitions foncières, démarches administratives...).

Concrètement, la CCPC a lancé en 2007, un diagnostic technique de l'ouvrage avec ses possibilités d'extension. Dès le début, la sensibilité du milieu récepteur (les Usses) a été prise en compte, notamment avec les services de l'État qui ont imposé des normes de rejet très strictes. La collectivité consciente des enjeux a intégré cette problématique en validant une filière de traitement très pointue.

Afin de respecter ses engagements auprès de la Préfecture et des communes engagées, la CCPC a mandaté par appel d'offres le groupement Montmasson-Sage, spécialisé dans les dossiers de protection des milieux.

Face à l'importance des investissements et des délais des procédures administratives, le projet global a été découpé en 3 phases :

**Phase 1** : Réhabilitation et réadaptation de la filière boues (1 503 559 € HT)

**Phase 2** : Réhabilitation de la filière existante et de la plateforme (307 310 € HT)

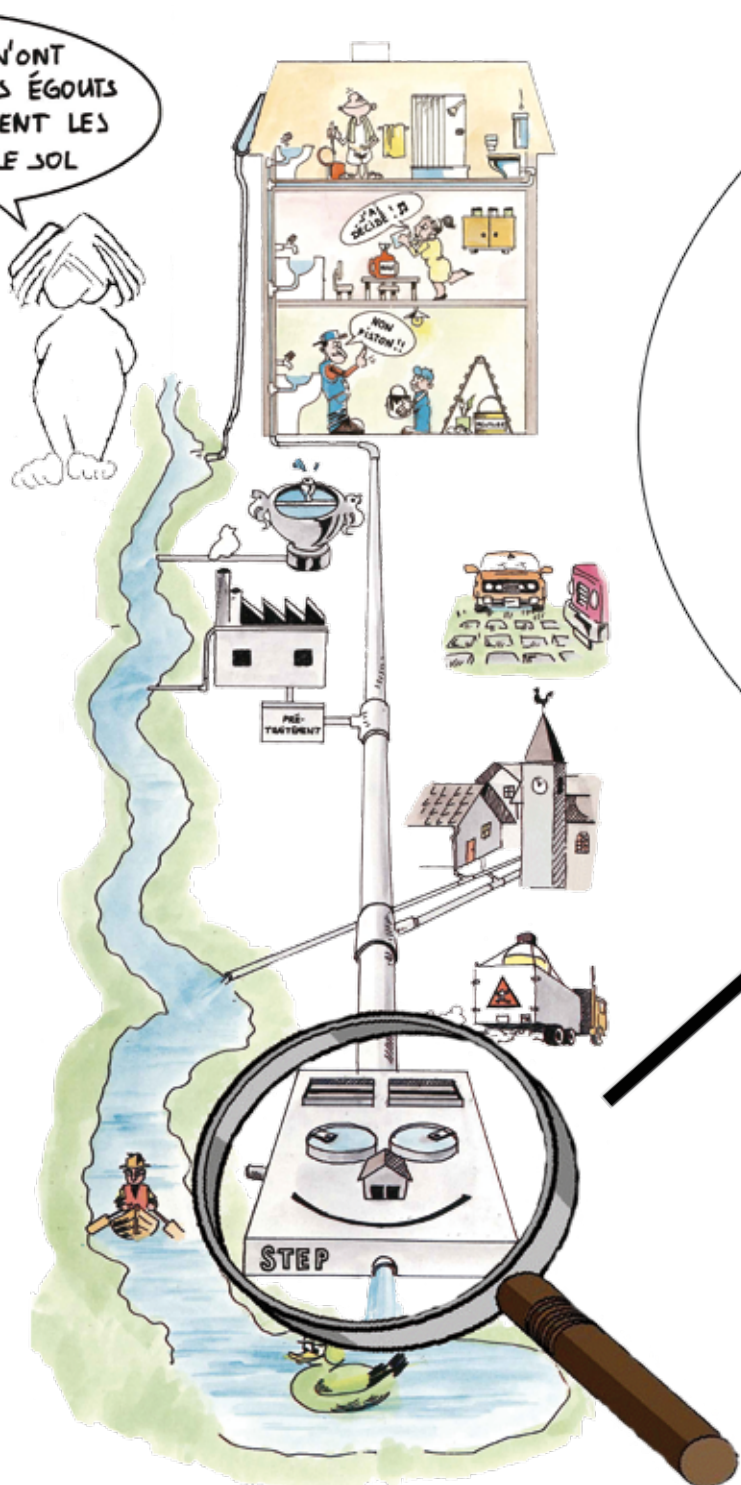
**Phase 3** : Mise aux normes et extension de la capacité à 12 400 équivalents habitants (1 371 150 € HT)

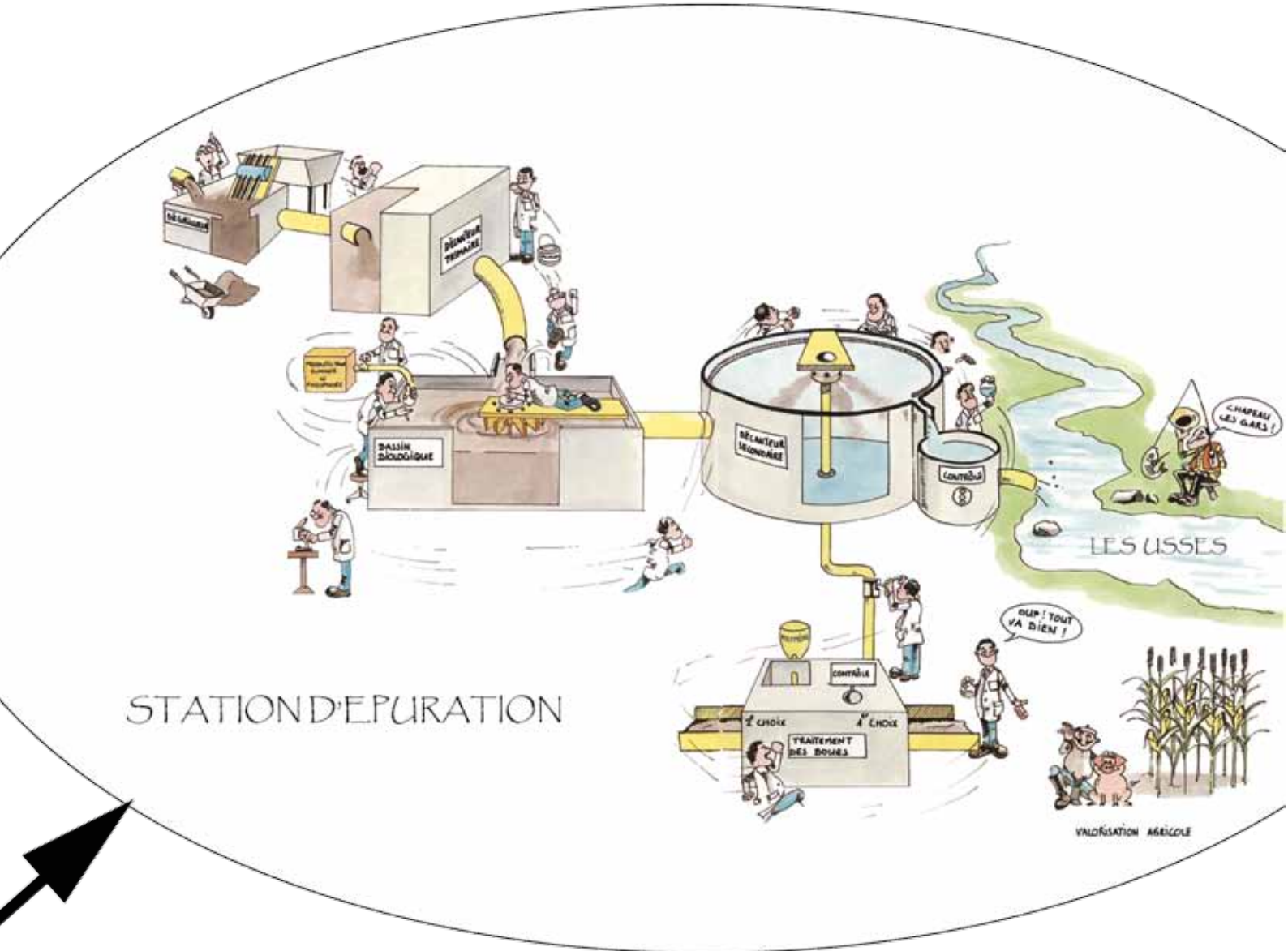
Les phases 1 et 2 ont été approuvées au vote des budgets 2010 et 2011.

Concernant la phase 3, il a été nécessaire de constituer un dossier Loi sur l'Eau avec enquête publique.

La station d'épuration d'Allonzier la Caille a une capacité actuelle de traitement de 7500 habitants. Or la charge moyenne reçue est supérieure à 8500 habitants depuis près de 3 ans avec des pointes à 10 000 habitants. Dans l'attente des travaux de la phase 3, cette surcharge est absorbée à flux tendue par le biais de réglages complexes qui nécessitent des contraintes de fonctionnement coûteuses.

LES EAUX CLAIRES N'ONT RIEN À FAIRE DANS LES ÉGOUTS ON PEUT GÉNÉRALEMENT LES INFILTRER DANS LE SOL





Parallèlement au lancement des travaux, les 4 communes concernées se sont engagées sur une répartition équitable du potentiel démographique à venir conformément à la demande du préfet. Jusqu'à présent, ces efforts ont permis d'éviter tout incident sur l'environnement et de respecter par défaut les normes de rejet de 1992.

Depuis début 2011, des pics à plus de 13 000 habitants ont été enregistrés. Ces pics, par ailleurs prévisibles, confirment l'obligation de poursuivre des travaux d'extension et de mise en conformité. Si ce projet ne devait pas aboutir, les issues seraient très dommageables :

- pour l'environnement : saturation totale de la station avec rejet direct sans traitement ou avec traitement partiel des eaux usées dans la rivière des Usse et donc risques de pollution majeurs.
- pour les communes concernées : blocage de toutes nouvelles constructions – révision des documents d'urbanisme pour les mettre en adéquation avec les capacités de la station d'épuration à 7500 habitants (forte réduction des zones constructibles).

Dans le cadre du dossier Loi sur l'Eau, l'ensemble des données de ce projet (capacité, normes de rejet, filières de traitement...) a été encore validé par les services de l'État concernés le 28 avril 2011.

Vu la situation hydrologique générale de ces dernières années, marquée par la baisse de la pluviométrie et donc du niveau des cours d'eau, il est bien entendu nécessaire d'apporter une attention particulièrement soutenue au débit de nos rivières et donc de leur capacité à recevoir de nouveaux effluents. Les dernières mesures (2009 et 2010) relativement basses ne doivent remettre pour autant en question le projet global lancé depuis 2006. Une éventuelle remise en question aurait des conséquences plus dommageables sur l'environnement.

La collectivité, consciente de sa position géographique, a fait depuis de nombreuses années, de la protection des Usse un objectif majeur. Cet objectif est illustré par la création du Contrat de rivière des Usse qu'elle soutient, par ailleurs, majoritairement.

## Les inscriptions scolaires ... il n'est jamais trop tôt pour bien faire !

À tous les nouveaux habitants du territoire. Recensez-vous au plus vite dans votre commune, que vos enfants soient « scolarisables » ou pas encore ! Ce recensement nous est transmis par les communes : il nous permet d'évaluer à moyen terme, les effectifs scolaires et de maintenir nos classes voire de permettre, si besoin est, d'autres ouvertures.

Cette année, les inscriptions scolaires se dérouleront du 02 au 20 avril 2012 à la CCPC sans rendez-vous de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 du lundi au vendredi 12h00.

## 25<sup>ème</sup> campagne d'éducation à la sécurité dans les transports collectifs de jeunes

Le service Transports Scolaires de la CCPC assure et organise par Délégation du Conseil Général de la Haute-Savoie, le suivi quotidien des circuits.

Notre mission est de rendre un service de qualité qui ne sera que mieux apprécié si les élèves respectent les règles de bon comportement, de civilité, de sécurité : ce sont 1000 élèves du territoire qui utilisent quotidiennement le service du transport scolaire pour se rendre à l'école, au collège et au lycée.

Face à ce nombre d'élèves, il est important de renforcer l'initiation à la sécurité. L'ADATEEP (Association départementale pour les Transports Éducatifs de l'Enseignement Public) et la CCPC ont organisé des sessions de sensibilisation et de sécurisation dans les cars scolaires.

Cette année la campagne « transport attitude » était axée sur le thème de la visibilité : « FAIS-TOI VOIR MÊME DANS LE NOIR ». Elle avait pour objectif de faire prendre conscience aux élèves que la visibilité est différente dans le noir et induit d'autres comportements tant pour les piétons que pour les automobilistes.

Ces sessions ont eu lieu dans les établissements scolaires la semaine du lundi 5 décembre au vendredi 9 décembre 2011.

### Service transports scolaires de la CCPC :

268 route du Suet - 74350 CRUSEILLES

Tél: 04 50 08 16 04 - Fax : 04 50 08 16 20 - [www.ccpaysdecruseilles.org](http://www.ccpaysdecruseilles.org)



## Du nouveau dans le secteur Petite Enfance.

Dans le cadre de ses nouvelles orientations, la Caisse d'Allocation Familiale d'Annecy a souhaité rencontrer la CCPC pour mener une réflexion sur les compétences des Relais Assistants Maternels.

La rencontre, à laquelle participait Laura Viret, vice-présidente en charge de la petite enfance, et l'animatrice du RAM, Thérèse Pérréard-Pecchi, a abouti à élargir l'accueil à d'autres professionnels chargés de la garde d'enfants. Cette nouvelle mesure tend à rompre leur isolement et permet un accompagnement dans la pratique de leur métier. Ainsi gardes à domicile et assistantes familiales (voir lexique) pourront venir au RAM pour échanger sur leurs expériences. Ces professionnels pourront également bénéficier des journées de formation et d'activités organisées par le RAM : ateliers créatifs et ludiques (ateliers manuels, de relaxation, de lecture, de parcours psychomotricité...) qui constituent des temps d'éveil et de socialisation pour les enfants accueillis. Le planning des activités et toutes les démarches administratives sont disponibles sur le site Internet de la CCPC [www.ccpaysdecruseilles.org/Services-de-la-CCPC/Le-Relais-d-Assistantes-Maternelles](http://www.ccpaysdecruseilles.org/Services-de-la-CCPC/Le-Relais-d-Assistantes-Maternelles)

Autre temps de réflexion qui vient enrichir les professionnelles de la petite enfance avec une journée d'information pour le réseau des RAM de Haute-Savoie. Le 7 octobre dernier, Danielle DUCRET, vice-présidente aux affaires sociales et à la petite enfance a accueilli dans les locaux de la CCPC les relais de Haute-Savoie et le docteur Lacassie-Dechosal, médecin chef de la Protection Maternelle et Infantile : le thème de cette journée était consacré aux modes de collaboration entre les services PMI, l'Antenne de Liaison Enfance en Danger et les RAM.



### Lexique

**Assistants maternelles agréées :** Une assistante maternelle est généralement une personne agréée qui accueille habituellement à son domicile un ou plusieurs enfants. La procédure d'agrément qui conditionne l'accès à cette profession, relève du conseil général, au titre de la Protection Maternelle et Infantile (PMI).

**Assistants familiales :** L'Assistante familiale accueille, à son domicile, des enfants, des adolescents ou de jeunes majeurs.

Titulaire d'un agrément délivré par le président du Conseil Général après vérification que ses conditions d'accueil garantissent la santé, la sécurité et l'épanouissement des enfants.

**Gardes à domicile :** L'enfant est gardé chez lui par une personne salariée. Elle peut également faire d'autres petits travaux ménagers. La garde à domicile n'a pas d'agrément.



## Le tri sélectif

### Une benne à cartons disponible 24/24h à la déchetterie intercommunale

Depuis le 17 octobre 2011, la déchetterie intercommunale de Cruseilles s'est équipée d'une benne à cartons accessible 7/7 jours et 24/24h.

Particuliers et professionnels peuvent déposer les cartons vidés de leur contenu par une trappe libre d'accès à l'extérieur de la déchetterie.

Nous rappelons que les cartons ne vont ni dans la colonne d'emballage sur les plateformes de tri ni dans les ordures ménagères car ils sont trop volumineux. Une benne leur est spécialement réservée et se situe en bordure de clôture à droite du portail de sortie de la déchetterie.

Chacun est invité à trier au maximum afin de limiter les déchets ultimes dont le traitement est coûteux pour la collectivité.



Pour faciliter la collecte, les cartons doivent être vidés de leur contenu, compactés ou déchiquetés sans films plastiques ni polystyrène.



Benne à cartons à la déchetterie

1 Tonne de carton = 2,5 tonnes de bois et 15 arbres sauvés

**Mardi 3 et Mercredi 4 janvier 2012**

### Une tournée exceptionnelle de ramassage de cartons après les fêtes sur le territoire de la CCPC

La Communauté de Communes du Pays de Cruseilles propose une collecte sélective des cartons pour les professionnels du territoire (commerçants et artisans), dans les centres villes, dans les zones industrielles et artisanales (PAE de la Caille, Arny et Vernet) et pour les habitants du territoire.

Pour les habitants, il est demandé de déposer les cartons sur les plateformes de tri sélectif en apport volontaire (de déposer les cartons attachés à côté des containers de tri sélectif).

Pour les commerçants et artisans du territoire, le service de ramassage viendra collecter directement devant leur commerce et aux droits des accès des entreprises des trois Parcs d'Activités Économiques.

Pour faciliter la collecte, nous demandons aux particuliers, aux commerçants et aux entreprises de conditionner les cartons par paquet et de les attacher. Seuls les emballages en carton vidés de leur contenu puis découpés et aplatis seront ramassés.

Ne sont pas collectés : les cartons souillés (huiles, peinture...) et les cartons armés de plastique. De même, aucun élément annexe ne sera accepté : éléments de calage, «frites» ou «chips» en polystyrène, bois, fer, caquettes en bois ou en plastique.



#### Conditionnement :

Cartons vidés de leur contenu,  
découpés puis aplatis et attachés par paquet



Pour toutes informations complémentaires, merci de contacter le service déchets de la CCPC au 04 50 08 16 16

### Un bel avant-goût de Noël !

Le FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce) a atteint sa vitesse de croisière et les premières actions d'envergure lancées commencent à porter leurs fruits.

Des actions d'animation et de communication ont renforcé l'attractivité et le dynamisme du commerce et de l'artisanat, des aides directes aux entreprises ont permis de moderniser l'appareil commercial et des fonds ont participé à requalifier et embellir l'environnement commercial des points de vente.

Ces succès ont conduit la Mairie de Cruseilles à déposer et obtenir une deuxième tranche de son plan FISAC et la CCPC à déposer également un dossier de deuxième tranche actuellement en cours d'instruction au ministère concerné.

Par ailleurs, ce plan FISAC a permis, en étroite collaboration et avec l'aide conséquente du Conseil Général, de lancer une grande tombola (45 000 € de lots attribués sur une période de 13 mois).

Cette grande tombola se terminera par un tirage exceptionnel de 13 chèquiers cadeaux de 500 € chacun, tirage qui se déroulera le samedi 17 décembre 2011 à 18h00 devant « Au bon vin » lors de la grande journée de Noël, organisée conjointement par l'association Cruseilles Actif et l'ensemble des partenaires.

Samedi après-midi, des animations sont programmées : venue du Père Noël, jeux des vitrines, musiciens...et crêpes, marrons chauds et autres gourmandises pour donner le ton !

### Les dernières nouvelles de l'école de musique...



À l'école de musique comme ailleurs, le mois de décembre rime avec sucreries et bons moments musicaux à passer en famille ou entre amis.

Nous vous présenterons tout d'abord un spectacle le dimanche 11 décembre à 17h00 (salle d'animation-centre de secours) sur un conte de Noël africain. Ce projet sera le fruit d'un travail avec un des ateliers de l'espace théâtre de Cruseilles et des élèves de l'école de musique.

Viendront ensuite deux petits concerts d'élèves les 14 et 15 décembre à 18h00 salle Froidebise à l'école de musique.

Et enfin, le 17 décembre à 20h00 salle des Ebeaux, les 3 orchestres de l'école de musique feront la première partie du concert de Noël de l'harmonie Cruseilles-Le Châble, sous la direction de Benoit Magnin.

Mais bien avant tout cela, nous vous attendons toujours aussi nombreux pour notre traditionnel marché de Noël, le jeudi 8 décembre, place du marché.

Bien d'autres rencontres suivront (résidence de Jean Andréo, conte musical « le soldat rose »...), alors rendez-vous sur notre site :

<http://monsie.orange.fr/cruseilles.musique>

À noter également le changement de nom de l'école de musique que vous rencontrerez maintenant sous ce nouveau logo : École de Musique du Pays de Cruseilles



#### Fermeture des bureaux au public entre Noël et le jour de l'an

La Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, la bibliothèque et le RAM sont fermés au public du 26 au 30 décembre 2011.  
Permanence téléphonique d'urgence pour l'eau et l'assainissement : 04 50 44 23 67

## Bibliothèque Intercommunale André Dussollier

Pour attendre patiemment l'arrivée du Père Noël, la bibliothèque propose mercredi 14 décembre à 15h30. Une animation ouverte à tous : Le Noël des Animaux, de la Compagnie des Gens d'Ici avec Isabelle Sauron.

Résumé de l'histoire : cette année-là, Pierre passe Noël au chalet d'alpage de son grand-père. Soudain un bruit dehors ! C'est un chamois blessé. Après avoir été soigné par l'enfant, le chamois le remercie en l'invitant au Noël des animaux. Un Noël que Pierre n'oubliera jamais.

Ce spectacle conté et mis en musique s'adresse aux enfants de 3 à 7 ans pour une durée de 40 mn environ. Entrée libre et papillotes à partager !



Séance de dédicaces de Josette Buzaré

La plupart de ces souvenirs lui ont été confiés par des proches aujourd'hui disparus. Ils étayaient le parcours d'une adolescente à la recherche de la vérité sur l'histoire de sa famille pendant la seconde guerre mondiale. Le silence que se sont longtemps imposé beaucoup de survivants dans l'espoir de préserver leurs enfants n'a fait qu'aggraver le mal-être de ces derniers face à leur futur. La parole libère, elle aide à forger l'avenir».

Le Vendredi 18 Novembre, en collaboration avec La librairie Images et Lettres de Cruseilles, la bibliothèque a reçu Josette Buzaré (écrivain de Cruseilles) pour la présentation et la dédicace de son dernier livre « Les oublis du passé ».

« Pour combler les oublis du passé, l'auteur tisse les existences de plusieurs personnages en un récit romanesque inspiré de réels témoignages écrits.

La plupart de ces souvenirs lui ont été confiés par des proches

## La 2<sup>ème</sup> cyclo sportive Salève-Bornes-Glières a remporté une nouvelle fois un succès

Les Communautés de Communes du Pays de Fillière et du Pays de Cruseilles ont organisé la deuxième édition de la cyclo sportive Salève-Bornes-Glières qui a eu lieu le samedi 9 juillet 2011. Cette année, 260 cyclistes ont participé à cet événement sportif. Cette épreuve propose 3 boucles dont une plus

accessible (52 km, dénivelé 900 m) sur des parcours inédits et très vallonnés avec deux points culminants, le Salève à 1300 m et le plateau des Glières à 1440 m. Elle fait partie d'une étape du challenge de Haute-Savoie des Cyclo-sportives. Une course soutenue par deux sportifs de haut niveau, Jérôme Coppel, cycliste professionnel dans l'équipe SAUR SOJASUN et Jean-Marc Gaillard, membre de l'équipe de France de ski de fond.

Cet événement n'aurait pu aboutir sans la volonté des bénévoles, des sponsors, du Conseil Général, des Communautés de Communes des Pays de Cruseilles et de la Fillière et de l'association Annecy Cyclisme Compétition.

### Les vainqueurs :

Au 52 km : 1-Owen William 1h25

Au 94 km : 1-Johann Weissenbacher 3h01

Au 144 km : 1-Nicolas Ougier 4h25

2-Kevin Guignard 1h32

2-Laurent Saulmier 3h04

2-Nicolas Fritsch 4h27



## Agenda



### Allonzier la Caille

Samedi 31 décembre : réveillon du Comité des fêtes

Dimanche 25 mars : repas des Blés d'or

### Andilly

Vendredi 6 janvier : vœux du Maire

Dimanche 18 mars : repas des Aînés

### Cernex

Dimanche 18 décembre 15h à 18h : fête de Noël de l'association la Récré - salle polyvalente

### Cruseilles

Dimanche 11 décembre : concert de fin d'année (voix polyphoniques) - gymnase des Ébeaux

Dimanche 11 décembre à 17h : Spectacle Noël Africain avec l'Espace Théâtre et l'École de musique - Théâtre

Mercredi 14 et jeudi 15 décembre à 18h : Petits concerts d'élèves de l'école de musique

Samedi 17 décembre : concert de Noël avec l'Harmonie de l'École de musique - salle annexe du gymnase des Ébeaux

Lundi 19 et lundi 26 décembre : Don du sang - collecte de 16h à 19h le 19 et de 7h30 à 10h30 le 26 - salle des Ébeaux

Samedi 14 janvier à 20h30 : «Sani Service» par la compagnie Al Fonce - théâtre

Dimanche 29 janvier à 12h : repas choucroute - salle annexe gymnase des Ébeaux

Samedi 4 février : concours de belote

Lundi 6 février à 18h : Petits concerts d'élèves de l'école de musique

Samedi 11 février à 20h30 : «Une certaine vision des choses» par la Compagnie A - théâtre

Samedi 25 et dimanche 26 février : salon Alpéco des énergies renouvelables - gymnase des Ébeaux

Samedi 3 mars : loto de l'APE - gymnase des Ébeaux

### Cuvat

Samedi 10 décembre à 10h : marché de Noël organisé par l'APE

### Saint-Blaise

26 décembre au 15 janvier : le Hameau du Père Noël recycle vos sapins

14 janvier au 11 mars : patinoire au Hameau du Père Noël

19 au 23 janvier 19h à 21h : nocturnes solidaires au profit de l'association Naevi - Hameau du Père Noël

Dimanche 5 février : vogues

### Villy-le-Pelloux

Dimanche 18 décembre à 18h : veillée de Noël

Dimanche 8 janvier à 15h : concours de bonhommes de neige et goûter de l'épiphanie

Samedi 3 mars à 20h : soirée salsa avec repas

### Vovray-en-Bornes

Dimanche 15 janvier : concours de belote organisé par l'APE



## CUVAT

**Nichée au pied de la montagne de la Mandallaz, près des sources du Viéran (un affluent du Fier), Cuvat est un paisible village d'environ 1000 habitants. La commune s'étale sur 472 hectares dont l'altitude varie de 540 à 902 m, le chef-lieu étant situé à 680 m.**

**Les habitants de Cuvat sont les Cuvetins et Cuvetines mais sont couramment appelés aussi Cuvatiens et Cuvatiennes.**

### Quelques mots d'histoire

C'est en 1275 que l'on trouve une première mention écrite de la paroisse de Cuvat (Covaz) dans un compte de décimes. Jusqu'au début du 19<sup>ème</sup> siècle, l'agriculture y constitue l'activité traditionnelle même si ses habitants s'adonnent également au charroi de marchandises à destination d'Annecy ou de Genève. Sous l'Empire et durant la première moitié du 19<sup>ème</sup> siècle, les documents évoquent l'exploitation de gisements de fer hydraté trouvés dans les calcaires de la montagne de la Mandallaz. Longtemps marquée par un labeur agricole rude, la commune de Cuvat a connu une profonde mutation au cours des dernières décennies et apparaît de plus en plus comme un lieu à vocation résidentielle.



L'église

### Le chef-lieu

Depuis plus d'une décennie, une politique de densification du chef-lieu a été mise en œuvre afin d'en faire un lieu convivial de rencontres et d'échanges. Ainsi, des travaux d'embellissement ont été réalisés, une nouvelle salle polyvalente a été construite et des immeubles locatifs ont été érigés. De nouveaux immeubles (27 appartements) verront le jour dès 2012.

Pour permettre aux jeunes et moins jeunes de se retrouver et de passer de bons moments ensemble, différentes structures (agorespace, table de ping-pong, terrain de bi-cross, terrain de pétanque, aire de jeux pour petits) sont mises à leur disposition.



Le Bi-cross

### La vie économique

Cuvat ne compte plus aujourd'hui que trois exploitations laitières (29 en 1970). Le lait, récupéré par la société Verdannet, est acheminé à la coopérative laitière de Groisy pour servir à la fabrication du fromage d'Abondance (A.O.C.).

Quelques commerçants, artisans et petites entreprises sont également présents. La réalisation prochaine d'une zone d'activités à proximité des Voisins, devrait favoriser l'essor économique de la commune.

### La vie scolaire et périscolaire

140 élèves répartis sur 6 classes (3 maternelles et 3 primaires) sont accueillis quotidiennement à l'école dont la direction a été confiée depuis la rentrée à M. Thomas Paoletti.

Afin de permettre aux parents de disposer de plus de latitude dans leur organisation personnelle, deux services sont mis en place :

- Le restaurant scolaire, géré par une association, sert environ 80 repas par jour. Privilégiant la nourriture bio, il s'approvisionne aussi en produits locaux avec le souci d'assurer leur promotion.

- La garderie périscolaire, dont la gestion a été reprise par la commune en 2009, accueille en moyenne 30 enfants le matin avant la classe et le soir après la fin des cours.

L'Association des Parents d'Élèves (APE) contribue au financement de différentes activités scolaires (spectacle et goûter de Noël, sorties...) grâce aux bénéfices réalisés dans l'organisation de manifestations (participation à la fête du village, fête de l'Automne, marché de Noël, tombola...).



La cantine

### Les associations

Pas moins d'une douzaine d'associations animent la vie cuvatiennne, qui proposent de nombreuses activités ou manifestations. Qu'elles soient culturelles (bibliothèque, échecs...), sportives (gymnastique, randonnée, pétanque...) ou festives (fête du village, fête de l'automne, marché de Noël, chorale...), elles visent surtout à renforcer la cohésion du village en privilégiant les rencontres.

Retrouvez toutes les infos sur le site Internet de la commune : [www.cuvat.org](http://www.cuvat.org)



Fête de l'automne